RETOUR DES ASSISES AGITÉ

CONTUSIONS ET 42 JOURS D'ITT

Ce mardi 23 mai restera marqué dans la mémoire des agents de la MA de Brest.

A son retour sur l'établissement, après une « très longue journée » à la Cour d'Assises de Quimper, le détenu A…… , suite à son comportement agressif (insultes, crachats, menaces…), a été placé en prévention. Devant son état d'excitation, décision a été prise de le placer en DPU. Face à son refus de nous remettre ses vêtements, l'encadrement a légitimement donné l'ordre d'intervenir.

Résultat : 42 jours d'ITT pour une main cassée pour l'un et des contusions pour d'autres

Le bureau local FO Justice apporte tout son soutien aux agents blessés et se tient à leur disposition pour toutes leurs futures démarches.

Le bureau local FO Justice félicite tous les collègues pour leur professionnalisme lors des différentes interventions.

Le bureau local FO Justice souligne et remercie la Directrice pour sa présence auprès des personnels …

Le bureau local FO Justice demande le transfert rapide de ce détenu

Le bureau local FO Justice rappelle que de tels faits peuvent se reproduire et qu'il est impératif de maintenir les nuits à 9 agents.

SLPFOJusticeMA Brest
Le : 24/05/2023